



Note d'informations sur le fonctionnement du Centre de loisirs Ebulisphère

1. Inscriptions

Pour que votre enfant puisse fréquenter le centre de loisirs Ebulisphère et ses annexes pendant les mercredis, les petites et grandes vacances, son inscription préalable est obligatoire. La démarche est à effectuer auprès du secrétariat (sur place ou par mail).

Retrouvez les **modalités et les dates de réservation** sur notre site : www.mjc-vaugneray.org

Dossier d'inscription

Le dossier d'inscription est à compléter chaque année (civile) par les parents ou les responsables légaux de l'enfant.

Le dossier comprend des éléments d'information essentiels pour que la sécurité de l'enfant soit assurée. Il s'accompagne **OBLIGATOIREMENT** des pièces suivantes :

- **Fiche de renseignements** pour l'année concernée par la réservation.
- Dernier(s) **avis d'imposition** du foyer ou **attestation de quotient familial** de moins de 3 mois de la CAF ou de la MSA afin de déterminer le prix de journée de votre enfant.
- Copie ou scan des pages de **vaccination** du carnet de santé de l'enfant.
- Si vous êtes bénéficiaire de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) veuillez fournir une copie ou scan de l'attestation.

⚠ Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

Réservation

Les demandes de réservation s'effectuent **en ligne sur la plateforme Ébulition** en se connectant à son compte famille. Pour chaque période, la plateforme ouvre à une **date précise** et pour une **durée de 24h**. Passé ce délai veuillez-vous adresser au secrétariat. La Plateforme est accessible uniquement aux habitants de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL). Pour les résidents des communes de Messimy, Thurins, et Yzeron seuls les séjours, stages, le mois d'août et les vacances de Noël seront accessibles. Pour les autres périodes, merci de vous adresser à la MPT de Thurins (TYM 07 69 69 46 33).

La capacité d'accueil sur chaque centre est **encadrée de façon règlementaire**. Le nombre de place est donc limité et votre demande de réservation peut être partiellement acceptée ou refusée.

⚠ Le lieu d'accueil privilégié que vous choisissez au moment de la réservation sera **par défaut** le lieu sur lequel votre enfant sera inscrit, sauf sur indication contraire stipulée par courriel.

La validation et le règlement

Votre demande sera ensuite traitée dans les plus brefs délais par **tirage au sort informatique**, et un **courriel** vous sera envoyé en fonction des places disponibles. Si vous n'avez pas reçu la réponse dans un délai d'une semaine, vérifiez vos spams puis contactez le secrétariat.

3 réponses possibles :

- **Votre demande est validée** :
Pour les mercredis hors vacances scolaires, vous disposez de 15 jours à réception de la facture pour régler la totalité de la période et ainsi bloquer vos places.
Pour les vacances scolaires vous disposez de 15 jours à réception de la réponse pour régler l'acompte et ainsi bloquer vos places.

L'acompte est à calculer comme suit :

Quotient familial compris entre 0 et 300 : 2€ par jour et par enfant

Quotient familial compris entre 301 et 700 : 4€ par jour et par enfant

Quotient familial compris entre 701 et 1250 : 6€ par jour et par enfant

Quotient familial supérieur à 1251 : 8€ par jour et par enfant

- **Votre demande est partiellement validée** : consultez votre espace ou contactez le secrétariat pour connaître les journées disponibles. Vous disposez de 15 jours pour régler la totalité de la période (mercredis) ou l'acompte (vacances scolaires) et ainsi bloquer vos places.
- **Votre demande est refusée** : nous inscrivons automatiquement votre enfant sur liste d'attente et nous ne manquerons pas de vous appeler dès qu'une place se libère.

⚠ Si vous ne souhaitez pas maintenir votre inscription merci de nous en informer rapidement afin que la place soit proposée aux familles sur liste d'attente.

2. Annulations

Toute demande d'annulation doit être communiquée par courriel auprès du secrétariat le plus tôt possible et **à minima dans un délai de 15 jours**. Toute absence non signalée dans ce délai sera **facturée** sauf sur présentation d'un certificat médical (dans un délai maximum d'un mois).

3. Horaires et Temps d'accueil

Le secrétariat est ouvert le mardi de 16h30 à 19h et le mercredi de 7h30 à 18h en période scolaire et du lundi au vendredi de 7h30 à 18h pendant les vacances scolaires. Une permanence renforcée est mise en place avant les vacances estivales.

L'accueil et le départ des enfants se font de manière échelonnée entre **7h30 et 9h le matin** et entre **16h30 et 18h le soir**.

Les mercredis hors vacances scolaires, l'accueil et le départ des enfants pendant la pause méridienne se font entre **11h30 et 12h** et entre **13h30 et 14h**. Veuillez alors vous présenter à l'accueil.

⚠ Merci de prévenir le centre de loisirs en cas de retard ou de départ anticipé.

4. Les transports

L'inscription des enfants engage les parents à **accepter que leurs enfants soient transportés** par des moyens de transport reconnus dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs (bus de ville, autocars et minibus).

Les enfants sont accompagnés d'un ou plusieurs adultes. L'équipe d'animation s'engage à respecter la législation relative à l'accompagnement des groupes d'enfants en Accueil Collectif de Mineurs et au code de la route en vigueur.

5. Les médicaments

Le responsable est autorisé à administrer des médicaments aux enfants sous la responsabilité des parents et sur **présentation d'une ordonnance**. La posologie de chaque médicament sera inscrite sur la boîte ainsi que le nom et prénom de l'enfant. Le traitement sera placé dans une trousse ou un sac au nom de l'enfant.

6. Les effets et objets personnels de l'enfant

Veillez prévoir une **gourde** et marquer le **nom et prénom de l'enfant** sur les vêtements. Pour les plus petits (3/5 ans), il est demandé de prévoir un **change complet**. Pensez également au doudou...

Pour vivre pleinement sa journée, l'enfant va jouer et aussi peut être se salir. Il est préférable qu'il ait une **tenue vestimentaire adaptée** : vêtements de sport, amples et souples, chaussures faciles à lacer, vêtements chauds et de pluie. Aucune assurance ne prend en compte les dégâts vestimentaires.

Les enfants ne doivent porter **aucun objet de valeur** : bijoux, téléphones portables, jeux électroniques, jouets personnels, argent. Le centre de loisirs décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets ci-dessus désignés appartenant aux enfants.

Coordonnées

Centre de loisirs Ebulisphère

18 bis chemin du stade 69670 Vaugneray ● T. 04 37 22 09 72

Annexe à Grézieu La Varenne

Groupe Scolaire Georges Lamarque, Grande rue 69290 Grézieu La Varenne ● T. 04 37 22 09 72

Courriel : cl.ebulisphere@mjc-vaugneray.org

Site Internet : <https://ebulisphere.mjc-vaugneray.org>

L'équipe de direction, présente sur les 2 sites pendant les journées de fonctionnement, est disponible pour pouvoir échanger avec les familles. Il est également possible de prendre rendez-vous pour approfondir certain sujet (spécificité de l'enfant accueilli, questionnement ou problématique sur le fonctionnement du centre de loisirs...).